

## ÉTAT DES STOCKS DE SAUMON DE L'ATLANTIQUE EN 1992

### Introduction

Diverses sources d'information sont utilisées pour évaluer l'état des stocks de saumon de l'Atlantique, en particulier les données recueillies dans le cadre des opérations de pêche, aux barrières de dénombrement et grâce aux expériences de marquage et de recapture. Il est difficile d'effectuer une comparaison des données recueillies d'une année à l'autre dans les pêches, car le succès de la capture dépend de conditions environnementales comme le niveau de l'eau et la température dans les cours d'eau ou en mer. Les dénombrements de saumons en remonte aux échelles à poissons et aux barrières et les estimations fournies par des travaux de marquage et recapture sont plus fiables, mais n'existent pas pour tous les cours d'eau.

Dans le présent document, on fait souvent référence pour les saumons à deux catégories de taille, les petits saumons et les gros saumons. En eau douce, les petits saumons sont des poissons de moins de 63 cm de longueur. Il s'agit surtout de saumons vierges matures unibermarins (UBM) (madeleineaux), mais il peut aussi s'agir d'anciens madeleineaux qui ont déjà pondu et de saumons vierges pluribermarins (PBM). Les gros saumons sont des poissons mesurant 63 cm au moins, et ce sont essentiellement des saumons vierges pluribermarins, ainsi que certains madeleineaux et pluribermarins qui ont déjà frayé. Les saumons capturés à la pêche commerciale sont classés par les poissonniers en catégories de gros et de petits selon le poids. En général, les saumons pesant moins de 2,7 kg, poids entier, sont classés comme petits, et ceux qui pèsent 2,7 kg ou plus entrent dans la catégorie des gros saumons. Les gros saumons sont alors essentiellement des poissons pluribermarins, mais il peut aussi s'agir de saumons unibermarins matures ou non, ainsi que de poissons qui ont déjà frayé. Les petits saumons sont surtout des unibermarins, matures ou non, ainsi que des poissons qui ont déjà frayé et des saumons dibermarins (DBM).

### Aperçu général – Atlantique

La pêche du saumon de l'Atlantique, notamment celle de la province de Terre-Neuve et du Labrador, a fait l'objet d'importants changements en 1992. Un moratoire de cinq ans a été imposé à la pêche commerciale de l'île de Terre-Neuve tandis que celle du Labrador a été limitée par l'imposition de quotas ou d'allocations. La limite de prise saisonnière des pêcheurs à la ligne a été réduite de dix à huit poissons à Terre-Neuve, au Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. En plus, des quotas par zone de pêche du saumon (ZPS), ont été imposés à la pêche récréative de Terre-Neuve et du Labrador pour la première fois. Dès que le quota fixé pour une ZPS était atteint, les pêcheurs récréatifs n'étaient plus autorisés à conserver les poissons capturés dans l'une ou l'autre des rivières de la zone, seule la pêche par capture et remise à l'eau était permise (Figure 1). En juillet, un moratoire de la pêche de la morue du Nord a été annoncé, ce qui devait donner lieu à une réduction des prises accidentelles de saumons dans les ZPS 1 à 9. Ces importants changements ont eu pour effet de modifier de façon considérable les captures et les remontées de saumons dans certains cours d'eau par rapport aux années précédentes et, ainsi, de compliquer l'interprétation des données sur l'état des stocks. En plus d'influer sur les remontées dans les rivières de Terre-Neuve en 1992, les changements apportés à la pêche commerciale dans cette province ont pu donner lieu à une augmentation des remontées dans certaines rivières du Québec et des Maritimes, bien que les effets sur les remontées de gros saumons ne devraient être décelés qu'en 1993.

Les prises (valeurs provisoires) totales de saumons, de toutes périodes passées en mer, faites par tous les pêcheurs en 1992 se sont élevées à 470 t. Cette valeur est la plus faible jamais enregistrée et correspond à 66 % de celle de 1991 et à, respectivement, 40 % et 27 % des moyennes des cinq et vingt années précédentes (Figure 2). La récolte de gros saumons, qui a atteint 291 t, a aussi été la plus faible enregistrée, correspondant à 79 % de celle de 1991 et à, respectivement, 48 % et 27 % de celles des moyennes des cinq et vingt années précédentes. Quant aux prises de petits saumons, de 179 t, elles ont été les plus faibles jamais enregistrées et correspondaient à 52 % de celles de 1991 et à 32 % et 27 % des captures moyennes des cinq et vingt années précédentes.

La récolte de 1992, en poids, des saumons de toutes périodes passées en mer se répartit comme suit (% du total) entre les types de pêche:

pêches commerciales (51,3 %)  
 pêches récréatives (42,1 %)  
 pêches de subsistance autochtones (6,6 %)

Le Tableau 1 résume, à l'échelle de l'Atlantique, l'état des stocks de saumon en 1992 à l'aide de divers indices relatifs aux prises des pêches récréatives et commerciales et aux remontées estimées. Les données pour 1992 sont comparées à celles de 1991 et à celles de la moyenne des cinq années précédentes. Les écarts sont exprimés en changement, c'est-à-dire s'il y a eu augmentation ou diminution de plus de 10 % ou en l'absence de changement (moins de 10 %). Ces variations en pourcentages n'ont pas de signification statistique, elles ne font que refléter, de façon générale, l'état des stocks en 1992 par rapport à d'autres périodes.

Par comparaison avec 1991, les prises de petits saumons de la pêche récréative ont augmenté dans plupart des zones. Les prises de 1991 étaient cependant passablement faibles, notamment à Terre-Neuve, et il serait plus approprié d'effectuer la comparaison avec une moyenne à plus long terme. Dans ce dernier cas, seules les prises de petits saumons de la pêche récréative du Québec, de l'ouest de Terre-Neuve et de la côte du N.-B. donnant sur le golfe ont été plus élevées que la moyenne. Les prises de gros saumons de la pêche récréative (y compris les estimations des poissons remis à l'eau) ont aussi été plus élevées dans la plupart des ZPS, tant par rapport à celles de 1991 qu'à la moyenne à plus long terme. Font cependant exception des zones de la Nouvelle-Écosse (19 à 21) et du Québec (Q9 à Q11).

La pêche commerciale du Labrador a donné de meilleurs résultats en 1992 qu'en 1991, mais les prises des deux catégories de taille continuent d'être inférieures aux moyennes. Comme par les années antérieures, les quotas n'ont pas été atteints. Les prises de pêche commerciale du Québec ont été, de façon générale, inférieures à celles de 1991 et à la moyenne. La zone de la Basse-Côte-Nord (Q9) fait cependant exception, les prises y ayant été supérieures, par environ 20 % à la moyenne.

Les installations de dénombrement de Terre-Neuve ont permis de noter une augmentation générale du nombre de petits et de gros saumons, tant par rapport à 1991 qu'à la moyenne des cinq années antérieures. Cela avait été prévu étant donné la fermeture de la pêche commerciale et l'imposition de quotas aux pêcheurs récréatifs. De façon générale, les dénombrements de gros et de petits saumons ont augmenté dans toute la région du Golfe tandis qu'ils ont diminué ou peu varié dans la région Scotia-Fundy.

La pêche du Groenland a aussi été médiocre en 1992. Les captures se sont élevées à 185 t environ, le plus faible volume noté depuis 1961. Les valeurs des indices d'abondance ont été les troisièmes plus faibles enregistrées dans l'ouest du Groenland depuis 1980.

Les importants changements survenus dans les pêches de 1992 compliquent de beaucoup les prévisions des remontées de 1993.

### **Région de Terre-Neuve - Labrador et île de Terre-Neuve (ZPS 1 à 11)**

Le plus important changement jamais apporté à la gestion du saumon de l'Atlantique dans la région de Terre-Neuve a eu lieu en 1992. Un moratoire de cinq ans a été imposé à la pêche commerciale de l'île de Terre-Neuve tandis que celle du Labrador a fait l'objet de quotas ou d'allocations. En outre, un programme de retrait volontaire des permis de pêche commerciale a été mis en oeuvre à Terre-Neuve et au Labrador. Les autres dispositions de la réglementation sont demeurées inchangées par rapport à 1991. Il était illégal de conserver les saumons de l'Atlantique capturés de façon accidentelle et le programme de marquage obligatoire des carcasses est demeuré en vigueur. La période de pêche commerciale dans les ZPS 1 et 2 a débuté le 5 juin et s'est terminée le 15 octobre.

Pour la première fois, des quotas ont été imposés aux pêcheurs récréatifs dans toutes les ZPS en 1992. Les quotas visaient l'ensemble d'une ZPS et non chacun des cours d'eau. Une fois le quota d'une zone

atteint, seule la pêche par capture et remise à l'eau était autorisée. Cette mesure a été appliquée à partir du 8 juillet, date à laquelle la disposition réglementaire autorisant cette pêche est entrée en vigueur. La limite de prise saisonnière a été ramenée de dix à huit poissons. Les autres dispositions de la réglementation sont demeurées inchangées par rapport à 1991.

La remise à l'eau des gros saumons était obligatoire à Terre-Neuve mais non au Labrador. Deux poissons pouvaient être capturés et conservés et quatre autres pouvaient être capturés et remis à l'eau à chaque jour. La pêche à la ligne prenait fin lorsque l'une ou l'autre de ces limites était atteinte au cours d'une journée donnée. Un quota de 330 poissons a été imposé à la pêche récréative de la rivière Conne.

Les prises ont été inférieures aux quotas dans les ZPS 1, 2 et 5 et supérieures aux quotas dans les ZPS 3, 4, 6, 9, 10 et 11. Les totaux des prises au moment de la fermeture de la pêche indiquent qu'il y a eu augmentation dans certaines zones et baisse dans d'autres; les prises de gros saumons du Labrador ont été supérieures à la moyenne.

### **Labrador**

La pêche commerciale du Labrador s'est étendue sur toute la saison, qui a pris fin le 15 octobre. Pour la troisième année consécutive, le quota n'a pas été atteint. Du total des quotas et des allocations de 260 t, 20 t ont été récoltées de l'allocation de 80 t dans la ZPS 1 et 132 t l'ont été du quota de 180 t de la ZPS 2. Cela représente 58 % du quota ou de l'allocation de 1992 comparativement à 64 % de celui de 1990 et à 31 % de celui de 1991. Les saumons capturés par la pêche commerciale du Labrador ont sans doute le Labrador comme origine. L'échantillonnage des prises commerciales de gros saumons réalisées dans les ZPS 1 et 2 montre que la majorité d'entre eux avaient passé plus de 3 ans en rivière. Les gros saumons ayant passé une telle période en rivière appartiennent surtout à des stocks du Labrador et de la Côte-Nord du Québec.

Le nombre de petits et de gros saumons conservés par les pêcheurs récréatifs du Labrador au moment où les quotas ont été atteints a été supérieur aux captures de 1991, qui étaient le plus faible jamais enregistrées. Les captures de petits saumons sont demeurées inférieures aux captures moyennes des périodes 1984-89 et 1986-91, phénomène qui résulte surtout des faibles prises réalisées dans la ZPS 1. Les prises de gros saumons ont augmenté par rapport aux moyennes de ces deux périodes.

Le moratoire imposé à la pêche de la morue du Nord en juillet 1992, dans les ZPS 1 à 9, a probablement mis fin aux prises accidentelles de saumons dans les engins de pêche à la morue. Il est possible que les saumons de l'Atlantique normalement capturés par les pêcheurs commerciaux en ZPS 3 se soient ajoutés aux prises du Labrador de 1992; par le passé, les saumons en provenance du Labrador étaient interceptés en ZPS 3.

Les faibles captures de petits saumons de la pêche commerciale et les captures moyennes, ou inférieures à la moyenne, de la pêche récréative portent à croire à une abondance peu élevée en 1992. Les prises commerciales de gros saumons sont demeurées faibles en 1992, mais une amélioration a été notée pour celles de la pêche récréative. La valeur des prises de la pêche commerciale porte cependant à croire à une faible abondance des gros saumons en 1992. Une analyse des taux de capture appuie la conclusion d'une faible abondance tout comme l'analyse des tendances des prises de gros saumons au Labrador et de petits saumons d'âge de rivière supérieure à trois ans capturés à l'ouest du Groenland.

Le rapport de gros et de petits saumons capturés au Labrador par les pêcheurs à la ligne a augmenté en 1992 comparativement aux années précédentes. Il est possible que cela soit dû à une modification du mode de pêche; les pêcheurs à la ligne ayant conservé plus de gros saumons, dans le cadre de leur limite de prise saisonnière, que les années précédentes. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'imposition, pour la première fois, de quotas à cette pêche. Il pourrait aussi ne pas s'agir d'une préférence mais plutôt d'une plus grande disponibilité de gros saumons.

## Île de Terre-Neuve

Les prises, par la pêche récréative de 12 271 petits saumons en 1992 ont été comparées à celles réalisées à la même date pendant la période 1984-91. Les prises ont augmenté de 186 % par rapport à celles de 1991. diminué de 6 % par rapport à la moyenne de 1984-89 et augmenté de 17 % par rapport à la moyenne de 1986-91. Celles de 1991 comptaient parmi les plus faibles jamais notées. A l'exception des ZPS 3, 4 et 5, les prises de petits saumons par ZPS ont été inférieures aux moyennes. Les valeurs générales de l'effort et des PUE ont été supérieures à celles de 1991, mais ont peu varié par rapport aux moyennes.

Si l'on fait exception du ruisseau Northeast (Trepassey), les dénombrements de gros saumons ont augmenté par rapport à 1991. Comparativement aux moyennes de 1984-89 et 1986-91, il y a eu augmentation dans toutes les rivières sauf pour ces quelques exceptions. Les faibles échappées de gros saumons en 1992 dans la rivière de Biscay Bay (ZPS 9). du ruisseau Northeast (Trepassey) et de la rivière Conne peuvent s'expliquer par de faibles échappées de madeleineaux vierges en 1991, puisque la plupart des poissons de la catégorie des gros saumons des cours d'eau de Terre-Neuve et d'une partie du Labrador sont des madeleineaux ayant déjà frayé. Les prises de la pêche a la ligne réalisées jusqu'au moment de l'atteinte du quota dans chaque ZPS et servant d'indices d'abondance devraient être utilisées avec prudence. Les quotas n'ont pas été atteints en même temps dans toutes les ZPS (par exemple, le 4 juillet dans la ZPS 10, le 24 juillet dans les ZPS 3 et 4 et le 28 août dans la ZPS 1). Il s'avère particulièrement important de tenir compte des variations temporelles dans le synchronisme des remontées dans les rivières qui peuvent fausser les comparaisons. Des retards appréciables de la migration des adultes ont été notés en 1985 et 1991.

**STOCK:** rivière Exploits, ZPS 4

**CIBLE:** 95,9 x 10<sup>6</sup> oeufs (équivalant à 56 670 saumons UBM)  
 cours inférieur - 16,4 x 10<sup>6</sup> oeufs  
 cours moyen - 64,2 x 10<sup>6</sup> oeufs  
 cours supérieur - 15,4 x 10<sup>6</sup> oeufs

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>	MIN	MAX	MOY <sup>8</sup>
<b>Prises - récréative<sup>2</sup></b>									
UBM	1935	1731	577	917	1045	1408	79	2998	1241
<b>Récolte de géniteurs<sup>3</sup></b>									
	4303	5111	4459	3869	1408	1078	74	5111	3812
<b>Remontées totales<sup>4</sup></b>									
UBM	9791	9643	7666	7117	5758	13818	5083	19557	7995
Gros saumons	9481	9496	7577	6995	5659	13504	4740	19205	7482
	310	147	89	122	99	314	343	352	153
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
cours inf. <sup>5</sup>	65	61	48	47	35	63	9	127	51
cours moyen <sup>6</sup>	9	12	14	12	14	18	1	20	12
cours sup. <sup>7</sup>	96	125	119	88	0	2	0	125	66
<sup>1</sup> Données préliminaires. <sup>2</sup> Min. et max. pour la période de 1960-1991. <sup>3</sup> Min. et max. pour la période de 1974-1991. <sup>4</sup> Min. et max. pour la période de 1974-1991. <sup>5</sup> Min. et max. pour la période de 1972-1991. <sup>6</sup> Min. et max. pour la période de 1967-1991. <sup>7</sup> Min. et max. pour la période de 1975-1991. <sup>8</sup> Moy. pour la période de 1987-1991.									

**Méthodologie:** L'habitat fluvial comprend 3,5 x 10<sup>5</sup> unités et l'habitat lacustre 3,4 x 10<sup>4</sup> ha d'eau calme. La ponte cible doit provenir de saumons UBM. Les caractéristiques biologiques utilisées sont celles du stock de l'Exploits. Le nombre actuel d'alevins libérés est extrapolé en oeufs pour obtenir le pourcentage de ponte cible par zonesensemencées. Les remontées totales sont calculées à partir des dénombrements de la passe à poisson de Bishop Falls et des prises de la pêche à la ligne en aval de la passe.

**Besoins en géniteurs:** 1400 saumons UBM.

**État du stock:** D'après le nombre d'alevins libérés et le frai naturel, les cibles de pontes ont été atteints à raison de 51 %, 12 % et 66 % dans, respectivement, les cours inférieur, moyen et supérieur de l'Exploits de 1987 à 1991.

**STOCK:** rivière Gander, ZPS 4

**CIBLE:** 46,211 millions d'oeufs (~ 21 828 petits saumons)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises - Pêche récréative (petits saumons)</b>									
	1444	2686	1173	1155	1180	1268	1155	4578	2459
<b>Dénombrements</b>									
Petits			7743	7520	6445	18316	6445	18316	10006
Gros			473	508	670	4154	473	4154	1451
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
			35	36	33	111	33	111	54
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974-1991. Les prises de 1992 sont les prises conservées au moment de l'atteinte du quota de la ZPS, à l'exclusion des poissons remis à l'eau. Les données antérieures à 1992 correspondent aux poissons conservés pendant toute la saison de pêche. Les données de 1987 n'ont pas été utilisées pour le calcul des minimum, maximum et moyennes car la pêche avait été interdite à cause de la sécheresse.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours des 17 dernières années (1974-91), les prises de petits saumons ont varié entre 1 155 et 4 578 poissons et ont diminué au cours des années 1980 (1981-90). L'effort de pêche est demeuré relativement constant. Les captures de petits saumons au 24 juillet 1992, date où le quota de poissons conservés a été atteint dans la ZPS 4, ont été supérieures à celles de toute la saison de pêche à la ligne de la période 1989-91.

**Données et évaluation:** Des dénombrements totaux de saumons par barrières de comptage ont été effectués de 1989 à 1992. Des dénombrements sont faits depuis longtemps à une passe à poisson située sur un tributaire, le ruisseau Salmon.

**État du stock:** Le pourcentage de la ponte cible obtenu de 1989 à 1991 a varié entre 33 % et 36 %. En 1992, un léger excédent a pu être obtenu. L'apport relatif aux besoins de ponte totaux des gras saumons en 1992 a augmenté pour atteindre 40 %; il a été en moyenne de 17 % pendant la période 1989-91. Il apparaît probable, si l'on utilise les remontées du ruisseau Salmon comme indice des remontées totales dans le cours d'eau, que les remontées de petits saumons de 1992 étaient similaires à ceux de certaines années d'avant le moratoire imposé à la pêche du saumon. La remontée de gros saumons dans le ruisseau Salmon en 1992 est la plus élevée jamais notée.

**STOCK:** ruisseau Middle. ZPS 5

**CIBLE:** 2,3 millions d'oeufs (- 1012 petits saumons)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises - Pêche récréative (petits saumons)</b>									
	187	708	165	349	278	423	165	789	461
<b>Dénombrements - Passe à poisson</b>									
Petits	914	772	496	745	562	1168	496	2415	1121
Gros	19	14	19	13	14	43	13	91	34
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
	90	66	50	75	51	142	51	142	87
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974-1991. Les prises de 1992 sont les prises conservées au moment de l'atteinte du quota de la ZPS, à l'exclusion des poissons remis à l'eau. Les données antérieures à 1992 correspondent aux poissons conservés pendant toute la saison de pêche. Les données de 1979 et 1987 n'ont pas été utilisées pour le calcul des minimum, maximum et moyennes car la pêche avait été interdite à cause de la sécheresse. Les moyennes des dénombrements à la passe à poisson portent sur la période 1980-1992. Le résumé traitant des niveaux de ponte porte sur la période débutant en 1984 et englobe la ponte des petits et des gros saumons.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours de la période 1974-1991, les prises ont varié entre 165 et 789 petits saumons. L'effort de pêche en jours-pêcheurs a été maximal vers le milieu des années 1980 et a diminué de façon appréciable au cours des dernières années. En 1992, le nombre de poissons conservés au 19 juillet, date où le quota a été atteint dans la ZPS 5, a été supérieur à l'ensemble des captures de 1991.

**Données et évaluation:** Les poissons peuvent être totalement dénombrés à une passe à poisson.

**État du stock:** La ponte cible a été atteinte en 1984 et 1992. Les dénombrements de petits et de gros saumons antérieurs à 1992 étaient égaux ou supérieurs à ceux de cette dernière année, cela en dépit de la fermeture des pêches commerciales du saumon et de la morue.

**STOCK:** rivière Terra Nova, ZPS 5

**CIBLE:** 14,30 millions d'oeufs (7094 petits saumons)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises - Pêche récréative (petits saumons)</b>									
	546	682	357	624	448	409	243	850	559
<b>Dénombrements - Passe à poisson</b>									
Petits	974	1737	1138	1149	873	1443	569	1737	1111
Gros	56	206	142	144	114	270	19	270	112
<b>% réalisé de la porte cible</b>									
	15	30	20	20	16	29	15	30	21
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974-1991. Les prises de 1992 sont les prises conservées au moment de l'atteinte du quota de la ZPS, à l'exclusion des poissons remis à l'eau. Les données antérieures à 1992 correspondent aux poissons conservés pendant toute la saison de pêche. Les moyennes des dénombrements à la passe à poisson portent sur la période 1979-1992. Le résumé traitant des niveaux de ponte porte sur la période débutant en 1984.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours de la période 1974-1991, les prises ont varié entre 243 et 850 petits saumons. Comparativement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les prises ont diminué au cours des dernières années. De façon générale, l'effort de pêche en jours-pêcheurs a augmenté. Le nombre de petits saumons conservés au 19 juillet 1992, date où le quota a été atteint dans la ZPS 5, a été légèrement inférieur à celui de l'ensemble des captures de 1991.

**Données et évaluation:** Les poissons peuvent être totalement dénombrés à une passe à poisson située dans le cours inférieur de la rivière.

**STOCK:** rivière Rocky, ZPS 9

**CIBLE:**  $3,4 \times 10^6$  oeufs (équivalant à 881 saumons UBM)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
Remontées totales	205*	319	177	418	227	283	177	418	269
% réalisé de la ponte cible	23	36	20	47	26	32	20	47	30
<sup>1</sup> Les valeurs des minimums, des maximums et des moyennes s'appliquent à la période 1987-1991. *Y compris 124 madeleineaux transférés dans la Rocky.									

**Contexte:** La rivière Rocky a fait l'objet d'ensemencements d'alevins de saumon de 1983 à 1987. La première remontée à la passe à poisson récemment construite a été notée en 1987.

**Méthodologie:** L'habitat fluvial comprend  $10,8 \times 10^3$  unités et l'habitat lacustre est constitué de  $2,2 \times 10^3$  ha. d'eau calme. La ponte cible doit provenir de saumons UBM. Les caractéristiques biologiques utilisées sont celles du stock de la Rocky et des autres stocks de la ZPS 9. Le nombre actuel d'alevins libérés est extrapolé en oeufs pour obtenir le pourcentage de ponte cible par zonesensemencées.

**Prises de la pêche récréative:** Il n'y a pas de pêche récréative dans cette rivière.

**Données et évaluation:** Les adultes peuvent être totalement dénombrés à l'aide d'un piège installé dans la passe à poisson. Les dénombrements de saumoneaux réalisés en 1990, 1991 et 1992 ont été de, respectivement, 8287, 7732 et 7813 individus. Le nombre d'adultes remontées à 1991 et 1992 correspondait à, respectivement, 1,8 % et 3,2 % des saumoneaux énumérés.

**État du stock:** En moyenne, la ponte cible est atteinte à 30 % dans le bassin.

**STOCK:** rivière Biscay Bay, ZPS 9

**CIBLE:** 2,9 millions d'oeufs (~ 1134 petits saumons)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises - Pêche récréative (petits saumons)</b>									
	101	349	102	232	10	75	10	424	234
<b>Dénombrements</b>									
Petits	1302	1695	889	1657	394	1298	394	2516	1837
Gros	106	58	104	73	35	49	35	101	73
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
	119	127	87	128	39	118	39	208	140
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974-1991. Les prises de 1992 sont les prises conservées au moment de l'atteinte du quota de la ZPS, à l'exclusion des poissons remis à l'eau. Les données antérieures à 1992 correspondent aux poissons conservés pendant toute la saison de pêche. Les données de 1987 n'ont pas été utilisées pour le calcul des moyennes car la pêche avait été interdite à cause de la sécheresse. Les dénombrements à la barrière de comptage de 1985, 1987, 1989 et 1992 sont des minimums car les comptages ont été incomplets. Ces années n'ont pas été utilisées pour le calcul des minimums, des maximums et des moyennes. Le pourcentage de l'objectif de ponte, depuis 1984, englobe l'apport des petits et des gros saumons.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours de la période 1974-1991, les prises de petits saumons ont varié entre 10 et 424. L'effort de pêche en jours-pêcheurs a été relativement stable au cours de la dernière décennie.

**Données et évaluation:** Les poissons sont énumérés à une barrière dénombrement depuis 1983.

**État du stock:** Depuis 1983, la ponte cible a été atteinte à raison de 39 % à 208 %. À l'exception de 1991 et si l'on tient compte des années où les dénombrements ont été incomplets, la ponte cible a toujours été atteinte ou dépassée. Les remontées de petits et de gros saumons ont été supérieures par le passé, même si les pêches commerciales du saumon et de la morue ont été interdites en 1992.

**STOCK:** rivière Northeast, ZPS 10

**CIBLE:** 0,72 million d'oeufs (~ 224 petits saumons)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises - Pêche récréative (petits saumons)</b>									
	36	186	210	173	19	37	19	349	168
<b>Dénombrements - Passe à poisson</b>									
Petits	325	543	706	551	353	921	224	921	473
Gros	16	11	15	25	8	46	0	56	27
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
	152	209	277	251	161	440	152	440	254
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974-1991. Les prises de 1992 sont les prises conservées au moment de l'atteinte du quota de la ZPS, à l'exclusion des poissons remis à l'eau. Les données antérieures à 1992 correspondent aux poissons conservés pendant toute la saison de pêche. Les données de 1987 n'ont pas été utilisées pour le calcul des moyennes car la pêche avait été interdite à cause de la sécheresse. Les dénombrements à la passe à poisson (à partir de 1974) pour 1975, 1981, 1982 et 1987 sont des minimums car les comptages ont été incomplets. Ces années n'ont pas été utilisées pour le calcul des minimums, des maximums et des moyennes. Le pourcentage de l'objectif de ponte (depuis 1984) englobe l'apport des petits et des gros saumons.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours de la période 1974-1991, les prises de petits saumons ont varié entre 19 et 349. L'effort de pêche en jours-pêcheurs a été maximal au cours des années 1980 (1984-88) et a diminué de façon appréciable au cours des dernières années.

**Données et évaluation:** Les poissons peuvent être totalement dénombrés à une barrière.

**État du stock:** La ponte cible a été dépassée au cours de toutes les années, y compris en 1992.

**STOCK:** rivière Conne, Terre-Neuve, ZPS 11

**CIBLE:** 7,8 millions d'oeufs (~ 4000 petits saumons). Calcul reposant sur l'aire fluviale multipliée par 2,4 oeufs au m<sup>2</sup> et le nombre d'oeufs par recrue obtenu des taux d'exploitation commerciale.

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>2</sup>	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>RÉCOLTE</b>									
<b>Autochtone</b>									
Gros	0	2	1	11	3	5	0	11	3
Petits	18	607	381	959	281	484	18	959	461
<b>Récréative</b>									
Petits	1598	1544	1036	767	108	329	108	3302	1824
<b>Remontées</b>									
Gros	516	420	320	372	89	159	89	516	355
Petits	10155	7627	4968	5377	2411	2523	2411	10155	6473
<b>Échappée</b>									
Gros	488	418	319	361	87	153	87	488	345
Petits	7823	5567	3609	3765	2062	1783	2062	7823	4709
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
	214	159	103	112	51	51	51	214	131
<sup>1</sup> Les données de la pêche récréative portent sur la période 1974- 1991. Les autres données portent sur la période 1986-91. <sup>2</sup> Données préliminaires. Les données sur les prises récréatives proviennent des statistiques du MPO. Les prises autochtones en eau salée incluent certains saumons d'autres cours d'eau. Un quota de subsistance de 1200 poissons est en vigueur depuis 1986.									

**Données et méthodologie:** Les saumoneaux servant à la prévision du nombre d'adultes font l'objet de relevés par marquage et recapture. Les adultes en remontée sont dénombrés à une barrière de comptage.

**État du stock:** La ponte cible a été atteinte de 1986 à 1990. L'objectif n'a été atteint qu'à 51 % en 1991 et 1992. Un faible taux de survie en mer a nuit aux remontées des deux dernières années.

**Prévisions:** La production estimée de saumoneaux de 1992, de 68 200 (61 300 - 75 050) poissons se traduit par une prévision de pré-saison de 4500 (4 000 - 4900) pour 1993. Un faible taux de survie en mer pourrait encore une fois réduire la remontée. Un contrôle en saison pourrait être réalisé afin de faire des mises à jour en cours de remontée de 1993.

### **Région du Golfe. ZPS 12 à 18**

La pêche commerciale du saumon de l'Atlantique a été interdite dans les ZPS 12, 13 et 14(A) en 1992 et le quota de la ZPS 14(6), qui était de 15 t en 1991, a été réduit à 13 t. Les prises réalisées dans la ZPS 14(6), du nord de Henley Harbour à Cape Chartes, ont été déduites du quota de la ZPS 2 car, comme en 1991, ces captures ont été faites par des pêcheurs détenteurs d'un permis pour la ZPS 2 qui ont pêché et débarqué leurs prises dans la ZPS 14(6). Le nombre total de permis de pêche pouvant être utilisés dans le sud du Labrador en 1992 était de 63, comparativement à 76 en 1991.

Les changements apportés à la gestion de la pêche récréative en 1992 comprenaient l'imposition, pour la première fois, de quotas par ZPS qui ont été fixés à la valeur approximative de la moyenne des prises des trois années précédentes dans la zone. Dans les ZPS 12, 13 et 14(6), le quota ne s'appliquait qu'aux petits saumons car les gros devaient être remis à l'eau, mais dans la ZPS 14(6), le quota s'appliquait à tous les saumons.

Dix rivières ont été gérées par quotas individuels en 1992; ce nombre était de 9 en 1991. Une fois atteint le quota de la zone ou du cours d'eau, une pêche par capture et remise à l'eau des petits et des gros saumons était autorisée dans toutes les ZPS jusqu'à la fin de la saison. La limite de prise saisonnière, qui était de 10 en 1991, a été réduite à 8 poissons en 1992. La durée des saisons est demeurée inchangée depuis 1984 dans les ZPS 12, 13 et 14(A), mais celle de la ZPS 14(6) a été prolongée de deux semaines.

Les quotas de la pêche récréative ont été atteints dans toutes les ZPS avant la fin de la saison, ensuite seule la pêche par capture et remise à l'eau était autorisée. Cette pêche a débuté officiellement le 8 juillet dans la ZPS 12, ce qui a occasionné la perte d'un jour de pêche. Les prises de petits saumons réalisées pendant la période de pêche par capture et remise à l'eau ont représenté 42 % des prises totales de petits saumons dans la ZPS 12, mais seulement 10 % dans les autres ZPS. Les prises de petits saumons de la pêche à la ligne ont diminué rapidement dans toutes les zones une fois les quotas atteints. Cela montre que la pêche par capture et remise à l'eau n'a pas été aussi pratiquée que la pêche normale et qu'il en est résulté une diminution du nombre de pêcheurs. Les prises de gros saumons ont diminué avant l'atteinte des quotas, ce qui indique une remontée plus hâtive des gros saumons dans toutes les zones. Dans la ZPS 14(6), le sud du Labrador, où les gros saumons pouvaient être conservés et où une baisse de l'abondance de ces derniers a été notée au cours des évaluations antérieures, la composante gros saumons du stock n'a pas bénéficié de la fermeture hâtive de la pêche récréative. Cette fermeture avancée a donné lieu à une disproportion entre la récolte des gros et des petits saumons. L'arrivée hâtive des gros saumons dans les cours d'eau du sud du Labrador s'est traduite par une exploitation de ces poissons tout au long de la remontée, tandis que seulement une partie de la remontée des petits saumons a été exploitée.

Les prises totales (poissons conservés et remis à l'eau) de petits saumons de la pêche récréative ont été supérieures à celles réalisées en 1991 dans les ZPS 12, 13 et 14(A), mais non à celles de la moyenne de la période 1984-1989. Les prises de petits saumons du sud du Labrador ont été de 20 % inférieures à celles de 1991 et inférieures à celles de la moyenne (et des limites de confiance à 95 %) de la période 1984-89.

Les prises de gros saumons de la pêche récréative de 1992 sont celles qui ont présenté le plus important écart. Le nombre de gros saumons capturés a été de deux à quatre fois plus important que celui de l'année précédente; cela porte à croire que la réduction de la mortalité due à la pêche commerciale a eu un effet favorable sur les échappées des cours d'eau en 1992. Par rapport aux moyennes de la période 1984-89, les prises de gros saumons ont augmenté de façon appréciable. Cette augmentation ne reflète pas nécessairement une augmentation de l'abondance totale; elle résulte probablement de la disparition des filets maillants des pêcheurs commerciaux qui capturaient sélectivement les saumons de plus grande taille.

Il a été noté que les prises totales de la pêche récréative de 1992 étaient supérieures de 13 % au quota total de cette pêche. L'écart entre le quota et les prises réelles variait de 0 à 23 %, tout dépendant de la ZPS, ce qui remet en cause l'exactitude des estimations des prises antérieurement effectuées pour le contrôle des quotas. On a aussi fait ressortir l'écart entre les estimations des prises de la pêche

récréative faites par les méthodes habituelles et celles faites par la méthode du relevé des prises par itinéraire utilisée en 1992 pour la rivière Humber. Les estimations des prises basées sur le relevé des prises donnaient une valeur correspondant au double de la valeur signalée. Ces résultats remettent en question l'utilité des méthodes classiques d'obtention de données statistiques sur les prises et l'effort pour le contrôle des quotas et l'évaluation des effets de la fermeture de la pêche commerciale sur la récolte de la pêche récréative.

Le total des débarquements de petits saumons de la pêche commerciale du sud du Labrador en 1992, après 29 semaines, moment où le quota de la partie sud de la zone a été atteint, est le plus faible noté depuis 1984; la valeur des débarquements de gros saumons est la troisième plus faible. La proportion de gros saumons des prises commerciales a augmenté en 1992, mais cela s'explique sans doute par une remontée plus hâtive des gros saumons par rapport aux petits dans cette région plutôt que par une plus grande abondance de gros saumons.

Les remontées de petits et de gros saumons aux installations repères des ZPS 13 et 14(A) en 1992 correspondaient à l'augmentation des échappées dans les cours d'eau indiquée par les prises de la pêche récréative de 1992. À l'exception de l'installation du ruisseau Bound de la ZPS 14(A), les remontées de gros saumons à toutes les installations ont été les plus élevées jamais enregistrées. Les remontées de petits saumons, supérieures à celles de 1991, sont cependant demeurées semblables (limites de confiance de 95%) aux remontées moyennes de la période 1984-89.

Le taux de survie des saumoneaux dans le ruisseau Western Arm a été de 3,6 % en 1992, la plus forte valeur depuis 1985. Le nombre de saumoneaux dénombrés ayant augmenté de 15 % en 1992, la remontée d'adultes devrait aussi être supérieure de 15 % en 1993, si le taux de survie en mer se maintient.

De nouveaux projets d'évaluation ont été mis en marche pour les rivières Richibucto, Tabusintac et Buctouche (ZPS 16) sous la forme de programmes coopératifs de gestion avec les autochtones des communautés de Big Cove, Burnt Church et Buctouche. En 1992, le personnel autochtone a acquis de l'expérience dans la construction et l'utilisation de pièges en filet et recueilli des données biologiques dans ces trois rivières pendant la remontée d'automne. On prévoit que suffisamment de données pourront être obtenues en 1993 pour permettre l'évaluation de l'abondance du saumon.

En plus de l'ensemencement de la rivière Morell, située dans la ZPS 17 (Île-du-Prince-Édouard), des projets de mise en valeur ont été entrepris dans les rivières Trout, Dunk, Valleyfield et West. Nous ne disposons pas d'estimations des prises des pêches récréatives et autochtones de 1991 et 1992. La rivière Morell est celle où se produit la plus importante remontée de la ZPS 17. Les remontées à la passe à poisson de Leard's Pond, sur la Morell, ont été de 907 petits saumons et de 46 gros saumons, dont la majorité étaient des poissons d'élevage. Ces valeurs représentent des augmentations de 177 % et de 18 % par rapport à 1991 et correspondent à un taux de retour de 3,4 % des 26 643 saumoneaux ensemencés en amont de Leard's Pond en 1991.

On trouvera dans les pages suivantes des renseignements détaillés sur certaines rivières de la région du Golfe, à savoir: les rivières Humber (ZPS 13), Restigouche (ZPS 15), Miramichi (ZPS 16) et Margaree (ZPS 18).

**STOCK:** rivière Humber, Bay of Islands, ZPS 13, Terre-Neuve

**CIBLE:** 27 673 x 10<sup>6</sup> oeufs (aire de croissance x 2,4 oeufs m<sup>2</sup>)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises récréatives - Humber</b>									
Petits	3074	4042	1217	3054	1431	4479	1217 <sup>2</sup>	5102 <sup>2</sup>	2564
<b>Prises - Pêche commerciale - Bay of Islands (nombre)</b>									
Petits <sup>3</sup>	8060	9989	4211	4983	2007	-	2007	9989	5850
Gros <sup>3</sup>	728	824	815	579	244	-	244	824	638
<b>Remontées totales</b>									
Petits	12296	16168	4868	12216	5724	22364	4868	16168	10254
Gros	861	1132	341	855	401	3748	341	1132	718
<b>Échappée de géniteurs</b>									
Petits	9222	12126	3651	9162	4293	17885	3651	12126	7691
Gros	861	1132	341	855	401	3748	341	1132	718
<b>% réalisé de la ponte cible (petits et gros)</b>									
	58	77	23	58	27	159	23	77	49
<sup>1</sup> Sauf indication contraire, pour la période 1987-1991. <sup>2</sup> Pour la période 1976-1991. <sup>3</sup> Petits - prises commerciales: saumons de moins de 2,7 kg de poids rond. prises récréatives: saumons de moins de 63 cm de longueur à la fourche. Gros - prises commerciales: saumons de 2,7 kg ou plus de poids rond. prises récréatives: saumons de 63 cm ou plus de longueur à la fourche.									

**Méthodologie:** La superficie du bassin versant est de 8 000 km<sup>2</sup> et celle de l'aire de croissance accessible est de 115,3 x 10<sup>6</sup> m<sup>2</sup>. La ponte cible provient de saumons UBM et PBM. Les caractéristiques biologiques utilisées sont celles du stock de la rivière Humber (Bay of Islands). L'évaluation actuelle de l'état du stock repose sur les prises d'UBM de la pêche récréative estimées par marquage et recapture. Les prises de saumons PBM sont supposées égales à 16,76 % des prises d'UBM. Les taux d'exploitation de la pêche récréative ont été estimés en 1990 et 1991 et la valeur de 0,25 a été appliquée à la période 1987-1991. Les remontées de 1992 ont été estimées à l'aide du taux d'exploitation de la pêche récréative calculé à partir des étiquettes des petits saumons recapturés dans le segment Big Falls de la rivière et dénombrés par le personnel de vérification des prises du MPO.

**État du stock:** La ponte moyenne de tous les saumons a été inférieure à 50 % de la valeur cible pour les cinq dernières années. La fermeture de la pêche commerciale de la Bay of Islands en 1992 a permis d'obtenir une ponte correspondant à 159 % de la cible.

**STOCK:** rivière Restigouche, ZPS 15  
**STADE:** juvéniles (0+, 1+ et 2+), petits et gros saumons  
**CIBLE:** 71,4 millions d'œufs (12 200 gros saumons et 2 600 petits saumons)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>B</sup>	MIN	MAX	MOY <sup>B</sup>
<b>Récolte en rivière</b> (pêche récréative, mortalité par capture et remise à l'eau et capture de géniteurs)									
Gros	1073	1207	1336	1146	1181	1327	688	6707	1189
Petits	5005	6776	3301	4324	2522	4755	896	6776	4386
<b>Récolte en estuaire</b> (pêche autochtone) <sup>1</sup>									
Gros	1902	1430	1649	1606	1111	1412	23	18180	1540
Petits	100	73	163	136	19	55	0	7339	98
<b>Échappée de géniteurs</b> <sup>1,2</sup>									
Gros (x1000)	7-13	10-17	8-13	6-11	5-9	7-13	1-2	11-19	7-13
Petits (x1000)	5-12	7-16	3-8	4-10	3-6	5-11	1-2	7-16	4-10
<b>Remontées totales</b> <sup>1,2</sup>									
Gros (x1000)	12-18	15-23	12-19	10-16	9-14	12-19	6-9	23-26	12-18
Petits (x1000)	12-19	16-26	8-13	10-17	6-10	11-18	3-4	16-26	10-17
<b>% réalisé de la ponte cible</b> <sup>1,2</sup>									
	59-105	83-146	63-113	53-95	43-78	62-111	9-20	89-159	60-107
<b>Dénombrement des géniteurs à partir de canots</b> <sup>3</sup>									
Gros	8535	9520	12362	—	7513	4909	2397	12362	9483
Petits	3930	3861	3970	—	3836	3002	986	5190	3899
<b>Dénombrement des géniteurs aux barrières</b>									
Upsalquitch <sup>4</sup> : Gros	1000	993	894 <sup>6</sup>	946 <sup>6</sup>	930 <sup>6</sup>	963	301	1166	953
Petits	1557	1121	1051	1324	1267	1351	430	1738	1264
Causapsca <sup>5</sup> : Gros	—	505	605	456 <sup>6</sup>	451	350 <sup>6</sup>	460	605	504
Petits	—	49	7	37	9	8	7	49	26
<b>Densité des juvéniles</b> <sup>7</sup>									
0+	42,0	53,2	72,1	53,2	106,5	49,6	5,2	106,5	65,4
1+	9,4	6,1	12,1	12,9	12,3	14,6	2,4	12,9	10,6
2+	4,7	2,1	1,9	3,1	2,9	2,8	0,4	4,7	2,9

<sup>1</sup> Min. et max. pour la période 1970-1991.  
<sup>2</sup> La gamme reflète l'incertitude liée au taux d'exploitation de la pêche sportive (supposé 0,3 - 0,5) à partir duquel l'échappée de géniteurs (ponte) et les remontées totales sont obtenues.  
<sup>3</sup> Min. et max. pour la période 1982-1991.  
<sup>4</sup> Min. et max. pour la période 1980-1991.  
<sup>5</sup> Min. et max. pour la période 1988-1991.  
<sup>6</sup> Dénombrements incomplets.  
<sup>7</sup> Min. et max. pour la période 1972-1991.  
<sup>8</sup> Les données préliminaires pour 1992.  
<sup>9</sup> Moyenne pour la période 1987-1991.

**Prises de la pêche récréative:** Les prises de gros et de petits saumons des pêcheurs à la ligne de 1992 s'écartaient d'au plus 10 % de la moyenne sur cinq ans.

**Données et évaluation:** L'échappée de géniteurs, les pertes dues au braconnage et aux maladies et les remontées totales ont toutes été calculées à partir des prises et du taux d'exploitation de la pêche sportive. Le taux d'exploitation n'a pas été mesuré depuis 1977, mais on le suppose de 0,3 - 0,5. L'échappée de géniteurs est estimée par relevés effectués en canots depuis 1982. Depuis 1980, les saumons sont dénombrés aux barrières de protection d'amont situées sur l'Upsalquitch et, depuis 1988, sur la Causapsca (Matapédia). À l'exception de 1991 (8 sites) et de 1992 (10 sites), les densités de saumons juvéniles (nombre par 100 m<sup>2</sup>) ont été estimées à la pêche électrique en 15 sites normalisés.

**État du stock:** Les taux d'exploitation de la pêche récréative n'ayant pas été déterminés au cours des dernières années, les valeurs exactes des remontées de géniteurs ne sont pas connues. Les indices de l'échappée de géniteurs (dénombrements à partir de canots et des barrières et densités des juvéniles) portent à croire que le stock est plus important qu'il ne l'était au début des années 1980.

**Prévisions pour 1993:** D'après les remontées moyennes de 1988 à 1992, celles de 1993 devraient compter de 12 000 à 18 000 gros saumons et de 10 000 à 17 000 petits saumons. Rien n'indique que les remontées différeront de façon appréciable de la moyenne. Les gammes reflètent les taux d'exploitation maximum et minimum utilisés pour le calcul des remontées et non les limites de confiance.

**STOCK:** rivière Miramichi, ZPS 16  
**STADE:** juvéniles (0+, 1+ et 2+), petits et gros saumons  
**CIBLE:** 132 millions d'oeufs (23 600 gros saumons et 22 600 petits saumons)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>7</sup>
<b>Récolte - Pêche à la ligne<sup>2</sup></b>									
Gros	358	303	358	278	184	323	54	358	296
Petits	20765	30620	24426	21372	11300	25593	8265	30620	21697
<b>Récolte - Pêche autochtone<sup>3</sup></b>									
Gros	898	348	540	609	544	608	200 <sup>6</sup>	898 <sup>6</sup>	588
Petits	1274	944	1085	2110	1111	1652	100 <sup>6</sup>	2110 <sup>6</sup>	1305
<b>Récolte - Autre<sup>4</sup></b>									
Gros	109	114	153	99	131	142	95 <sup>7</sup>	153 <sup>7</sup>	121
Petits	114	77	155	142	189	198	77 <sup>7</sup>	189 <sup>7</sup>	135
<b>Échappée de géniteurs</b>									
Gros (x 1000)	18	21	16	28	29	31	4	34	22
Petits (x 1000)	63	90	48	60	48	125	13	90	62
<b>Remontées totales</b>									
Gros (x 1000)	19	22	17	29	30	32	9	52	23
Petits (x 1000)	85	122	75	83	61	153	24	122	85
<b>% réalisé de la ponte cible</b>	142	150	97	151	158	201	23	192	140
<b>Densité des juvéniles<sup>5</sup></b>									
0+	74,5	95,1	72,2	94,6	44,6	74,0	9,4	95,1	76,2
1+	13,1	13,9	18,4	12,4	14,3	21,6	3,0	18,4	14,4
2+	2,5	1,8	2,6	2,9	10,4	4,1	0,8	10,4	4,0
<sup>1</sup> Sauf indication contraire, min. et max. pour la période 1971-1991. <sup>2</sup> La récolte de la pêche récréative de gros saumons correspond à la mortalité des remises à l'eau qui est estimée à 3 % des prises. <sup>3</sup> La récolte autochtone comprend les prises déclarées par les communautés de Burnt Church, Red Bank et Eelground. <sup>4</sup> La récolte (autre) comprend la capture de géniteurs, la mortalité aux pièges de dénombrement et les échantillons prélevés. <sup>5</sup> Nombre par mètre carré déterminé par pêche électrique en 15 sites standards (3 en 1991 et 14 en 1992). <sup>6</sup> De 1975 à 1991. <sup>7</sup> De 1987 à 1991.									

**Prises de la pêche récréative:** Au cours des dix dernières années, les prises ont varié entre 2 240 et 14266 gros saumons et entre 8 390 et 30 620 petits saumons. L'effort, en jours-pêcheurs, a augmenté au cours des dernières années. Les prises de 1992 ont été estimées à partir de données du MPO, celles du Ministère des ressources naturelles et de l'énergie n'étant pas disponibles. Les prises de madeleineaux étaient de 18 % supérieures à la moyenne, celles des gros saumons de 9 % supérieures.

**Données et évaluation:** Un piège de dénombrement est utilisé sur la Miramichi depuis 1954. L'efficacité du piège, estimée en 1972-73, a varié au début des années 1980 suite à une modification du chenal de la rivière et le piège a été étalonné de nouveau en 1985-87. Les valeurs des remontées estimées à partir du taux d'efficacité du piège et des essais de marquage-recapture ont été semblables au cours des dernières années, mais celles de 1992 sont très différentes, ce qui porte à croire à une importante chute de l'efficacité du piège au cours de cette année. En 1992, trois pièges de dénombrement repères ont été utilisés dans l'estuaire de la Miramichi nord-ouest et un autre dans celui de la Miramichi sud-ouest. Les résultats des estimations par récupération d'étiquettes de madeleineaux marqués au piège de Millbank et capturés dans celui d'Enclosure étaient semblables à ceux des poissons marqués au piège d'Enclosure et recapturés dans les pièges des estuaires ou aux barrières. Cette dernière valeur est celle qui est signalée car l'intervalle de confiance obtenu est moins étendu, plus d'étiquettes ayant été utilisées et récupérées. Les remontées de gros saumons ont été estimées en multipliant les remontées des petits saumons par le rapport entre le nombre de gros et de petits saumons notés au piège de Millbank. Le nombre de géniteurs a été déterminé en soustrayant la récolte des remontées.

**État du stock:** La ponte cible a été presque atteinte ou dépassée au cours de chacune des huit années.

**Prévisions pour 1993:** Selon le modèle probabiliste de distribution, la remontée de gros saumons de 1993 sera de 18314 poissons pour une probabilité d'atteinte de la ponte cible (23600 poissons) de 21 % (probabilité de 79 % que la remontée soit inférieure à 23 600 poissons). Le modèle repose cependant sur une série de données qui ne compte pas de remontées de petits saumons aussi importantes que celles estimées pour 1992 et n'est donc pas jugé fiable (la relation entre les fortes remontées de madeleineaux et les remontées de gros saumons l'année suivante est mal définie). En outre, la fermeture de la pêche commerciale de Terre-Neuve peut avoir donné lieu à de plus importantes remontées de petits saumons en 1992, par rapport aux années antérieures, et, par conséquent, pourra donner lieu à des remontées de gros saumons plus importantes que prévues en 1993.

**STOCK:** rivière Miramichi nord-ouest, ZPS 16  
**STADE:** juvéniles (0+, 1+ et 2+), petits et gros saumons  
**CIBLE:** 41 millions d'oeufs (7 316 gros saumons et 7 006 petits saumons)

1992	
<b>Récolte - Pêche à la ligne<sup>1</sup></b>	
Gros	78
Petits	7985
<b>Récolte - Pêche autochtone<sup>2</sup></b>	
Gros	580
Petits	1616
<b>Récolte - Autre<sup>3</sup></b>	
Gros	56
Petits	61
<b>Échappée de géniteurs</b>	
Gros (x 1000)	6
Petits (x 1000)	22
<b>Remontées totales</b>	
Gros (x 1000)	7
Petits (x 1000)	31
<b>% réalisé de la ponte cible</b>	<b>119</b>
<sup>1</sup> La récolte de la pêche récréative de gros saumons correspond à la mortalité des remises à l'eau qui est estimée à 3 % des prises. <sup>2</sup> Les prises autochtones sont les prises déclarées par les communautés de Redbank et d'Eelground. <sup>3</sup> La récolte (autre) comprend la capture de géniteurs, la mortalité au piège repère de Eelground et les échantillons prélevés.	

**Prises de la pêche récréative:** Les estimations du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick (FISHSYS) indiquent que, pour la période 1987-1991, de 27 % à 34 % (moyenne de 31 %) des captures récréatives de la Miramichi proviennent de la branche nord-ouest.

**Données et évaluation:** Les remontées de petits saumons dans la Miramichi nord-ouest en 1992 ont été estimées à partir des résultats du programme de marquage-recapture, étiquettes placées au piège de Eelground Enclosure et récupérées aux pièges de Redbank (N.O.), et des dénombrements réalisés aux barrières de la partie N.-O. et du ruisseau Catamaran. Les remontées de gros saumons ont été estimées en multipliant les remontées de petits saumons par le rapport entre le nombre de gros saumons et de petits saumons déterminé au piège de Millbank. Le nombre de géniteurs a été estimé en soustrayant les récoltes connues et estimées de la valeur des remontées.

**État du stock:** L'objectif du frai des gros saumons n'a pas été atteint en 1992. La ponte cible a été atteinte grâce à un important excédent de petits saumons. Les densités de saumons juvéniles dans la Miramichi nord-ouest sont inférieures à celles de la Miramichi sud-ouest.

**Prévisions pour 1993:** Aucune prévision ne peut être faite, 1992 étant la première année pour laquelle des données sur les remontées ont été obtenues.

**STOCK:** rivière Miramichi sud-ouest, ZPS 16  
**STADE:** juvéniles (0+, 1+ et 2+), petits et gros saumons  
**CIBLE:** 88 millions d'oeufs (15 730 gros saumons et 15 063 petits saumons)

1992	
<b>Récolte - Pêche à la ligne<sup>1</sup></b>	
Gros	245
Petits	17608
<b>Récolte - Pêche autochtone</b>	
Gros	0
Petits	0
<b>Récolte - Autre<sup>2</sup></b>	
Gros	75
Petits	26
<b>Échappée de géniteurs</b>	
Gros (x 1000)	25
Petits (x 1000)	104
<b>Remontées totales</b>	
Gros (x 1000)	25
Petits (x 1000)	121
<b>% réalisé de la ponte cible</b>	<b>243</b>
<sup>1</sup> La récolte de la pêche récréative de gros saumons correspond à la mortalité des remises à l'eau qui est estimée à 3 % des prises. <sup>2</sup> La récolte (autre) comprend la capture de géniteurs, la mortalité au piège de l'Enclosure S.O. et les échantillons prélevés.	

**Prises de la pêche récréative:** Les estimations du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie (FISHSYS) indiquent que, pour la période 1987-1991, de 66 % à 73 % (moyenne de 69 %) des captures récréatives de la Miramichi proviennent du bras sud-ouest.

**Données et évaluation:** Les remontées dans la Miramichi sud-ouest ont été estimées en soustrayant les remontées du bras nord-ouest de celles de toute la Miramichi.

**État du stock:** Les cibles du frai des gros et des petits saumons et celles de la ponte ont toutes été dépassées en 1992.

**Prévisions pour 1993:** Aucune prévision ne peut être faite, 1992 étant la première année pour laquelle des données sur les remontées ont été obtenues.

**STOCK:** rivière Margaree, ZPS 18

**CIBLE:**  $6,7 \times 10^6$  oeufs (1 036 gros saumons et 582 petits saumons), calculé en multipliant l'aire de croissance par 2,4 oeufs au  $m^2$ )

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>2</sup>	MAX <sup>2</sup>	MOY <sup>2</sup>
<b>Prises récréatives</b>									
PBM <sup>1</sup>	40	18	23	85	30	30	16	704	183
UBM	403	589	208	256	391	747	21	899	161
<b>Prises - Pêche autochtone</b>									
PBM	-	-	-	-	1	-	-	-	-
UBM	-	-	-	-	2	-	-	-	-
<b>Remontées totales</b>									
PBM	4015	1688	2289	11144	3484	3941	167	11144	1196
UBM	1478	2209	768	997	1909	1018	72	3061	565
<b>Échappée de géniteurs</b>									
PBM	3975	1670	2266	11067	3453	3931	118	11067	1013
UBM	1075	1620	560	730	1507	271	51	2162	404
<b>% réalisé de la ponte cible</b>									
	387	165	217	1067	334	379	10	1067	96
<sup>1</sup> Les prises de PBM de la pêche récréative de 1985 à 1991 correspondent à une mortalité de 5 % des poissons remis à l'eau. <sup>2</sup> Les min., max. et moy. s'appliquent à la période 1947-1990.									

**Méthodologie:** La superficie du bassin versant est de 500  $km^2$ . Des inventaires des aires de croissance ont été réalisés durant les années 1950 et les années 1970. Le cible de ponte repose sur la ponte des PBM. Les caractéristiques biologiques utilisées proviennent de données sur le stock de la Margaree. La remontée se divise en une composante d'été et une composante d'automne (après le 31 août), cette dernière comportant plus de 70 % de gros saumons. Ces dernières années, 45 % de la remontée des petits saumon s'est effectué durant la composante d'automne. L'évaluation actuelle de l'état du stock repose sur les prises de la pêche récréative, y compris les prises conservées et remises à l'eau de petits saumons et les prises remises à l'eau de gros saumons estimées par le personnel de Conservation et Protection, pour la période se terminant en 1987, ou suite à des vérifications sur place des prises, après 1987. Les taux d'exploitation de la pêche à la ligne sont ceux de la pêche d'automne des petits et gros saumons réalisée dans la Margaree de 1988 à 1990 (en moyenne, 0,18 pour les gros et 0,26 pour les petits saumons). Il a été supposé un taux de 0,29 pour la pêche d'été des gros et petits saumons. Des taux d'exploitation Intégrés de 0,17, pour 1991, et de 0,11, pour 1992, ont été appliqués à la pêche des gros saumons, les valeurs correspondantes estimées pour celle des petits saumons étant de 0,19 et de 0,25, cela pour l'ensemble de des prises de la pêche récréative.

**État du stock:** La ponte totale a dépassé le niveau cible par un tiers jusqu'à plus de dix fois depuis 1985. La remontée d'été s'est accrue depuis les années 1970, mais le nombre de poissons pouvant être capturés par les pêcheurs est fonction des conditions qui prévalent dans le cours d'eau.

**Prévisions:** On estime, en se basant sur la relation stock-recrutement de la composante gros saumons et l'échappée estimée de 1 678 gros saumons en 1988, que le recrutement de 1993 sera de 5000 gros saumons environ, soit 10 % de plus que la moyenne des dix dernières années.

### **Région Scotia-Fundv - ZPS 19 à 23**

Les prises conservées de petits saumons de la pêche récréative des ZPS 19,20 et 21 de la Nouvelle-Écosse en 1992 ont été inférieures aux valeurs des moyennes des cinq et dix années précédentes. Les prises remises à l'eau de gros saumons des ZPS 19,20 et 21 ont aussi été inférieures à la moyenne des poissons remis à l'eau de la période 1987-1991. L'effort de pêche dans ces zones a été inférieur à la moyenne, peut être à cause de mauvaises conditions, notamment un faible débit et une température de l'eau élevée pendant une grande partie de la saison de pêche. Les prises de petits saumons par unité d'effort ont aussi été plus faibles que la moyenne. Toutes les rivières du fond de la baie de Fundy (parties des ZPS 22 et 23) ont été interdites à la pêche.

Les prises de petits saumons conservés dans la partie de la ZPS 23 se trouvant à l'entrée de la baie correspondaient à 180 % de celles de 1991, à 115 % de celles de la moyenne des cinq années antérieures et à 109 % de celles de la moyenne des dix années antérieures. Quant à l'effort de pêche, correspondait à 200 % de celui de 1991 et à 112 % de la moyenne de 1987-1991, cela probablement à cause de bonnes conditions de pêche dans la ZPS 23. Les prises par unité d'effort correspondaient à 103 % de celles de la moyenne des cinq années antérieures.

Les dénombrements de saumons sauvages adultes réalisés aux installations des ZPS 19 et 20 ont été inférieurs aux faibles valeurs de 1991; les dénombrements d'UBM de la ZPS 21 ont augmenté d'un facteur de quatre par rapport à 1991 tandis que ceux des PBM de la ZPS 23 ont été semblables à ceux de 1991. Les dénombrements d'UBM sauvages dans la Liscomb (ZPS 20), la LaHave (ZPS 21) et la Saint-Jean (ZPS 23) correspondaient à, respectivement, 17 %, 101 % et 86 % des moyennes de 1987-1991. Les dénombrements de PBM sauvages correspondaient à, respectivement, 42 %, 48 % et 112 % des moyennes de la période 1987-1991. Les dénombrements d'UBM et de PBM de la Magaguadavic de la ZPS 23 (un tiers environ de poissons d'élevage) étaient respectivement inférieurs de 6 % et de 59 % à la moyenne des quatre dénombrements annuels réalisés au cours des années 1980. Moins d'une douzaine de saumons ont été dénombrés à la chaussée de la Petitcodiac (ZPS 23), mais d'autres ont évité la passe à poisson. Les dénombrements en cours d'eau effectués dans les rivières Middle (ZPS 19) et Big Salmon (ZPS 23) ont été inférieurs à ceux de 1991.

Les remontées de saumons sauvages PBM à Mactaquac, sur la Saint-Jean, en 1992 ont été estimées à 116 % de la valeur de la prévision; les dénombrements de saumons PBM dans les rivières Liscomb et LaHave ont atteint 51 % et 141 % des valeurs des prévisions de pré-saison.

Le pourcentage de retour aux installations de dénombrement de la Liscomb, sous formes de saumons UBM, des saumoneaux) (d'élevage a été le deuxième plus faible jamais enregistré; la valeur obtenue pour la rivière LaHave correspondait à 148 % de celle de 1991, mais était la quatrième plus faible notée au cours d'une période de 14 ans. Le taux de survie des saumoneaux de la Saint-Jean a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, mais il demeure le quatrième plus faible enregistré en 17 ans. Les taux de retour des PBM d'élevage dans la Saint-Jean et la Liscomb demeurent les plus faibles de la série; celui de la rivière LaHave a doublé par rapport à 1991 et correspond environ à la moyenne de la période 1987-1991.

Les objectifs de ponte n'ont pas été atteints dans la Middle (ZPS 19) et la Saint-Jean en amont de Mactaquac (ZPS 23). Les échappées dans les rivières Big Salmon et Stewiacke, deux rivières repères du fond de la baie de Fundy, ont été semblables et correspondaient à 21 % environ des besoins.

La ponte estimée en amont de Liscomb Falls, sur la Liscomb (ZPS 20), a été de 0,4 oeuf par m<sup>2</sup>. Le potentiel de la ponte en amont de Morgan Falls, sur la rivière LaHave (ZPS 21) était de 4,9 oeufs par m<sup>2</sup>, ce qui est de beaucoup supérieur à la valeur de 1991 qui a été la plus faible notée en plus de 15 ans. La ponte cible dans la Liscomb et la LaHave demeure à être déterminée car ces rivières sont acidifiées.

Les poissons d'élevage représentaient, respectivement, 25 % et 16 % de l'échappée potentielle de géniteurs UBM et PBM en amont de Mactaquac, sur la Saint-Jean, 46 % et 31 % des UBM et PBM en amont de Liscomb Falls, sur la Liscomb, 23 % et 21 % des UBM et PBM en amont de Morgan Falls, sur la LaHave, et 37 % de tous les saumons en amont de Grand River Falls, sur la Grand.

Selon les prévisions, les remontées de saumons sauvages PBM de 1993 seront approximativement aussi importantes que celles de 1992 à Liscomb Falls et à Morgan Falls, sur la rivière LaHave; les remontées prévues sont supérieures de 97 % à celles de 1992. Ces deux prévisions sont moins fiables que celles des années antérieures car elles ne tiennent pas compte des incidences du moratoire imposé en 1992 à la pêche commerciale du saumon à 11e de Terre-Neuve. Les remontées de saumons sauvages PBM à Mactaquac, sur la Saint-Jean, prévues après correction pour le moratoire devraient correspondre à 92 % ou 106 % (tout dépendant de la méthode utilisée) de celles de 1992. Les remontées de saumons sauvages UBM à Mactaquac devraient correspondre à 91 % ou 112 % (tout dépendant de la méthode) de celles de 1992. Entre zéro et 15 % des remontées de PBM de Mactaquac pourrait correspondre à des saumons diébermarins qui ont échappé les pêches commerciales de Terre-Neuve maintenant fermées.

Il a été signalé que de récents rapports sur les prises accidentelles de saumons dans la ZPS 21 en 1991 expliquaient en partie la très importante réduction des dénombrements à Morgan Falls en 1991, et que les dénombrements de la passe à poisson de la Petitcodiac n'étaient pas un indice fiable des remontées dans le cours d'eau, notamment pour les années d'important débit.

**STOCK:** rivière Grand. ZPS 19

**CIBLE:** 1,1 million d'oeufs

Années	1987	1988	1989 <sup>1</sup>	1990	1991 <sup>1</sup>	1992	MIN <sup>2</sup>	MAX <sup>2</sup>	MOY <sup>2</sup>
<b>Pêches autochtones</b>				24	39	Inc.			
<b>Pêches récréatives</b>									
Madeleineaux	342	338	307	416	115	139	115	416	313
Saumons	107	105	74	98	15	46	15	194	99
Géniteurs		33	25	18	19	10			
<b>Dénombrements à la passe à poisson</b>									
Madeleineaux		554	512	527	234	114			
Saumon		31	25	27	18	18			
<b>% d'élevage</b>		ND	ND	43	45	38			
<b>Correction passe migratoire non utilisée</b>									
Madeleineaux		55	51	52	176 <sup>5</sup>	40			
Saumons		54	19	20	14	14			
Total en amont de la passe migratoire		694	607	626	442	186			
<b>Population en aval de la passe migratoire (estimation)</b>		143	Inc.	Inc.	Inc.	Inc.			
<b>% des poisson pêché en amont</b>		Inc. <sup>6</sup>	42 <sup>3</sup>	31 <sup>3</sup>	31 <sup>3</sup>	31 <sup>3</sup>			
<b>Échappée de géniteurs requise</b>		539	545	545	545	545			
<b>Estimation de l'échappée estimée<sup>4</sup></b>		736	453	442	348	143			
<b>% réalisé de la ponte cible</b>		136	83	83	64	26			

<sup>1</sup> Fermetures imposées en saison.  
<sup>2</sup> Pour la période 1986-1991; non indiqué lorsque seules les données pour 1988-91 étaient disponibles.  
<sup>3</sup> Déterminé à partir d'enquêtes téléphoniques réalisées après la saison de pêche.  
<sup>4</sup> En amont de la passe à poisson par rapport à l'ensemble de la rivière.  
<sup>5</sup> Taux d'évitement des poissons de moins de 63 cm, 1991.  
<sup>6</sup> 20% des poissons présumés capturés à la ligne en amont de la passe à poisson.

**Prises de la pêche récréative:** Les prises ont varié entre 422 poissons en 1984 et 115 poissons en 1991, période correspondant à l'obligation de retourner les talons des permis en Nouvelle-Écosse. Cette rivière est la première ou deuxième plus importante productrice de saumons de moins de 63 cm sur l'île du Cap-Breton.

**Données et évaluation:** Des dénombrements et des prélèvements d'écaillés sont effectués à une passe à poisson située à 10,2 km en amont de la ligne des marées du cours principal. L'évitement des chutes en 1989 a été estimé à 9 %, pour les poissons de moins de 63 cm, et à 43 %, pour les poissons de 63 cm ou plus. Les valeurs de 1991 ont pu être différentes car il y a eu Inondation après une sécheresse prolongée. Le taux d'évitement des madeleineaux en 1991 a été estimé à 43 % à partir des géniteurs prélevés en amont de la passe à poisson (8 poissons marqués sur 14). Le nombre de poissons en aval a été estimé à partir d'un dénombrement des nids réalisé en 1988.

**État du stock:** L'échappée cible de géniteurs de la Grand n'a pas été atteinte au cours des trois dernières années. du moins si l'on se base sur le nombre estimé de saumons ayant frayé en amont de la passe à poisson.

**STOCK:** rivière Liscomb en amont de la passe de Liscomb Falls, ZPS 20

**CIBLE:** en cours d'établissement pour cette rivière touchée par des précipitations acides

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992	MIN <sup>1</sup>	MAX <sup>1</sup>	MOY <sup>1</sup>
<b>Prises récréatives (UBM)<sup>a</sup></b>	289	138	65	177	68	19	65	289	150
<b>Dénombrements</b>									
UBM sauvages	1614	477	532	955	586	145	477	1614	772
PBM sauvages	88	76	75	44	38	27	38	117	75
UBM d'élevage	523	431	288	438	178	125	175	766	400
PBM d'élevage	54	44	71	22	22	12	22	108	53
Total	2279	1028	966	1459	824	309	818	2279	1300
<b>Ponte (oeufs par m<sup>2</sup>)<sup>b</sup></b>	2,5	1,2	1,2	1,6	0,9	0,4	0,9	2,5	1,5
<b>Taux de retour des saumoneaux d'élevage</b>									
UBM (%)	2,75	1,38	0,60	1,56	0,79	0,50	0,35	2,75	1,43
PBM (%)	0,18	0,23	0,23	0,05	0,08	0,05	0,05	0,23	0,15
<sup>1</sup> Période 1985-1991. <sup>a</sup> Aval de la passe à poisson. <sup>b</sup> Amont de la passe à poisson.									

**Pêches récréatives:** Les PBM ne sont plus conservés depuis 1984. Les prises d'UBM (1985-1992) ont varié entre 19 (1992) et 289 (1987).

**Données et évaluation:** Les dénombrements d'adultes sont effectués à la passe à poisson de Uscomb Falls.

**État du stock:** La ponte cible, de 2,4 oeufs par m<sup>2</sup>, n'a été atteinte qu'une fois depuis 1979 (1987) et une partie appréciable des oeufs provient de poissons d'élevage du stock de la Liscomb. L'échappée de 1992 a donné lieu à une ponte correspondant à 10 % environ de la valeur nominale de la cible.

**Prévisions pour 1993:** On ne peut obtenir de prévisions pour le retour des UBM. La relation, mis à jour à chaque année, entre les remontées d'UBM en l'année t et celles des PBM en l'année t + 1 est devenue de moins en moins fiable au cours des dernières années (p=0,06). Cette relation permet cependant de prévoir pour 1993 une remontée de 30 PBM (90% I.C de 0-94).

**STOCK:** rivière LaHave en amont de la passe de Morgan Falls, ZPS 21

**CIBLE:** en cours d'établissement pour cette rivière touchée par des précipitations acides

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>	MIN <sup>2</sup>	MAX <sup>2</sup>	MOY <sup>2</sup>
<b>Prises</b>									
Pêche récréative -petits <sup>3</sup>	2562	1585	2411	2008	233	1058	233	2562	1760
<b>Dénombrements</b>									
- UBM sauvages	2529	2464	2087	1861	495	1915	495	2529	1887
- PBM sauvages	532	380	511	596	236	215	236	596	451
- UBM d'élevage <sup>4</sup>	573	1026	443	402	109	574	109	1026	511
- PBM d'élevage <sup>4</sup>	79	59	183	118	90	58	59	183	106
	3713	3929	3224	2977	930	2762	930	3929	2955
<b>Taux de retour des saumoneaux d'élevage</b>									
- UBM (%)	2,45	3,92	1,89	1,72	0,87	1,29	0,87	3,92	2,17
- PBM (%)	0,97	0,23	0,61	0,39	0,22	0,46	0,22	0,97	0,48
<sup>1</sup> Données préliminaires. <sup>2</sup> Période 1986-1991. <sup>3</sup> Poissons conservés en grande partie capturés en aval du site de dénombrement. <sup>4</sup> Résulte surtout de la libération de saumoneaux.									

**Pêches récréatives:** Les prises sont celles de l'ensemble de la rivière et non seulement de la partie en amont de Morgan Falls. Il est interdit de conserver les PBM depuis 1983 et un grand nombre d'entre eux ont été capturés et remis à l'eau.

**Données et évaluation:** les dénombrements de géniteurs sont effectués à une passe à poisson située à l'emplacement d'une chute, à 25,3 km de la ligne des marées.

**État du stock:** À l'exception de 1991, la ponte cible, de 2,4 oeufs par m<sup>2</sup> (2 800 UBM et 500 PBM environ pour l'ensemble de la rivière dont 60 % du bassin est en aval de Morgan Falls) a été dépassée, mais la pertinence de ce taux de ponte pour un cours d'eau présentant une certaine acidité demeure incertaine.

**Prévisions pour 1993:** Une régression significative des dénombrements des PBM sauvages sur ceux des UBM sauvages à Morgan Falls réalisés au cours des années antérieures (18 ans) suggère une remontée de 423 PBM en 1993.

**Conditions en 1992:** Le débit de la rivière a diminué pendant la saison de pêche, mais est demeuré suffisant jusqu'à la mi-juillet, moment auquel il est redevenu faible jusqu'à la mi-octobre.

**STOCK:** Rivière Saint-Jean (N.-B.) en amont de Mactaquac, ZPS 23

**CIBLE:** 29,4 millions d'oeufs (4 400 PBM et 3 200 UBM)

Années	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>3</sup>	MIN	MAX	MOY
<b>Récolte</b>									
Pêche autochtone									
- petits	280	300	560	273	657	560	273 <sup>2</sup>	657 <sup>2</sup>	414 <sup>2</sup>
- gros	1120	1200	240	247	957	748	240 <sup>2</sup>	1200 <sup>2</sup>	753 <sup>2</sup>
Pêche récréative									
- petits	1650	1755	2304	2110	1690	2104	1151 <sup>1</sup>	3580 <sup>1</sup>	2256 <sup>1</sup>
<b>Dénombrements</b>									
- UBM	7972	9191	9587	7907	7575	7664	4140 <sup>1</sup>	17314 <sup>1</sup>	8859 <sup>1</sup>
- PBM	3430	2600	4291	3919	4226	4203	2010 <sup>1</sup>	10451 <sup>1</sup>	5221 <sup>1</sup>
<b>Remontées</b>									
- UBM	9237	10180	10861	8804	8751	8940	4946 <sup>1</sup>	19275 <sup>1</sup>	10311 <sup>1</sup>
- PBM	4832	3537	4541	4125	5215	4898	3537 <sup>1</sup>	13916 <sup>1</sup>	7501 <sup>1</sup>
<b>Géniteurs</b>									
- UBM	7020	7810	7533	6057	5721	5128	5721 <sup>2</sup>	7810 <sup>2</sup>	6828 <sup>2</sup>
- PBM	2758	1704	3491	3202	3481	3269	1704 <sup>2</sup>	3491 <sup>2</sup>	2927 <sup>2</sup>
<b>% de l'objectif de ponte</b>									
- UBM	219	244	235	189	179	160	179 <sup>2</sup>	244 <sup>2</sup>	213 <sup>2</sup>
- PBM	63	39	79	73	79	74	39 <sup>2</sup>	79 <sup>2</sup>	67 <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Période 1975-1991.  
<sup>2</sup> Période 1987-1991.  
<sup>3</sup> Données préliminaires.

**Récolte:** Les saumons PBM ne sont plus conservés depuis 1984. Jusqu'à 1990, les prises d'UBM ont varié entre 311 (1972) et 3580 (1976). Les prises autochtones, inférieures à celles de 1991, équivalaient à la moyenne des cinq années antérieures.

**Données et méthodologie:** Les dénombrements ont été réalisés au piège du barrage de Mactaquac. Les remontées au barrage sont égales aux dénombrements plus les captures effectuées en aval. Le nombre de géniteurs est égal au nombre de poissons libérés en amont de Mactaquac moins les captures effectuées en amont.

**État du stock:** La cible de ponte n'a été atteinte qu'à trois reprises au cours des 15 dernières années (1980, 1984 et 1985). Les échappées d'UBM étaient à l'origine de 6 % environ de la ponte. Les remontées de 1992 étaient constitués à 25 % d'UBM et à 16 % de PBM d'élevage.

**Prévisions:** Tout dépendant du modèle de prévision, la relation entre la ponte et les remontées d'UBM sauvages indique une remontée de 6100 ou de 7 500 UBM sauvages pour 1993. Une autre relation entre les remontées d'UBM sauvages, la longueur à la fourche et les remontées de PBM, y compris celles ayant pu être avantagées par le moratoire imposé à la pêche commerciale de Terre-Neuve, donne, selon le modèle utilisé, des remontées de 3 800 ou de 4 400 PBM sauvages pour 1993. Le produit du nombre de poissons d'élevage libérés par le taux de retour permet de prévoir des remontées de 1 900 UBM et de 1 000 PBM d'élevage pour 1993. Les remontées totales d'UBM pourraient atteindre 8 000 ou 9 400 poissons et celles des PBM pourraient s'élever à 4 800 ou 5400 saumons. Jusqu'à 15 % des remontées prévues de PBM pourraient s'expliquer par le moratoire imposé en 1992 à la pêche commerciale du saumon à Terre-Neuve. Le nombre de géniteurs cible n'inclut pas les quelque 400 géniteurs PBM nécessaires à la pisciculture de Mactaquac ni les géniteurs nécessaires à la mise en valeur du saumon dans la rivière Aroostook ou en amont de Grand Falls.

**Tableau 1.** Aperçu de l'état du saumon de l'Atlantique dans le Canada atlantique en 1992. Les Indices présentés portent sur les prises de la pêche récréative, les prises et les remises à l'eau estimées de gros saumons (lorsque disponibles), les prises commerciales et les remontées estimées. Les données de 1992 sont comparées à celles de 1991 et aux moyennes des cinq années précédentes. Un tiret (-) indique une diminution de plus de 10 %, un plus (+) une augmentation de plus de 10 % et un zéro (0) une variation à la hausse ou à la baisse inférieure à 10 %. Aucune signification statistique n'est liée à ces variations.

ZONES	PRISES DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE				REMONTÉES ESTIMÉES				PRISES DE LA PÊCHE COMMERCIALE				
	PETITS		GROS		PETITS		GROS		PETITS		GROS		
	1991	MOYENNE 5 ANS	1991	MOYENNE 5 ANS	1991	MOYENNE 5 ANS	1991	MOYENNE 5 ANS	1991	MOYENNE 5 ANS	1991	MOYENNE 5 ANS	
T.-N.	1	+	-	+	+					+	-	+	-
	2	+	-	+	+					-	-	+	-
	3	+	+										
	4	0	-			+	+	+	+				
	5	0	-			+	+	+	+				
	6	+	-										
	7	+	-										
	8	-	-										
	9	+	-			+	-	0	-				
	10	0	-			+	+	+	+				
	11	+	-			+	-	+	+				
GOLFE	12	+	+	+	+	+	+	+	+				
	13	+	0	+	+	+	+	+	+				
	14	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
	15	+	+	+	0	0	0	+	0				
	16	+	+	+	0	+	+	0	+				
	17					+	+	+	+				
	18	0	0	0	0	-	-	+	-				
S-F	19	0	-	0	-	-	-	-	-				
	20	-	-	-	-	-	-	-	-				
	21	+	-	+	-	+	0	0	-				
	22												
	23	+	+			0	-	0	+				
QUÉBEC	Q1	+	+	+	0								
	Q2	+	+	+	+								
	Q3	+	+	0	+								
	Q 5+6	+	+	+	+								
	Q7	-	-	+	0					+	-	-	-
	Q8	+	+	0	+					-	-	-	-
	Q9	+	+	+	-					+	+	+	+
	Q10	+	-	-	-								
	Q11	-	-	-	-					-	-	-	-

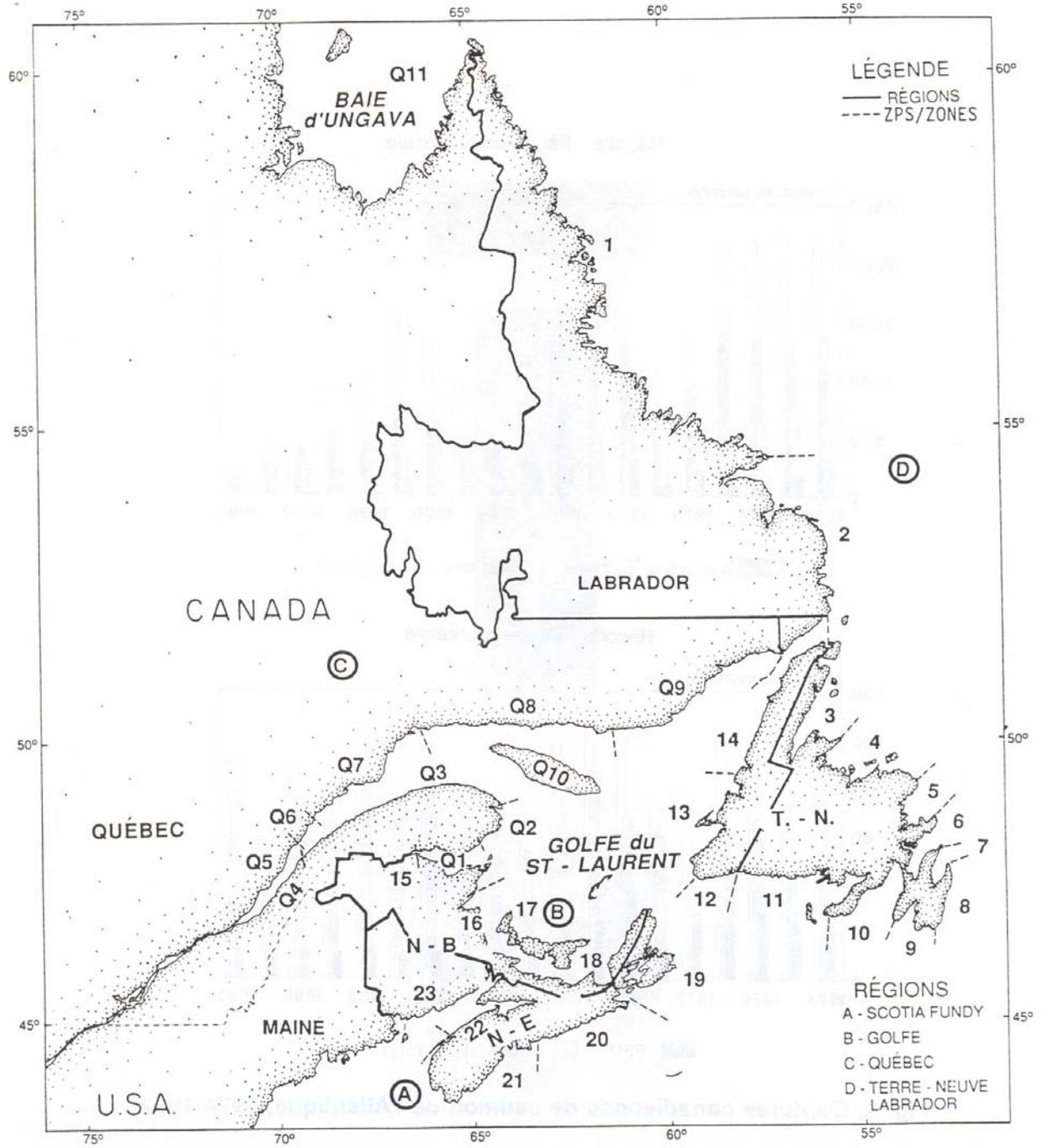
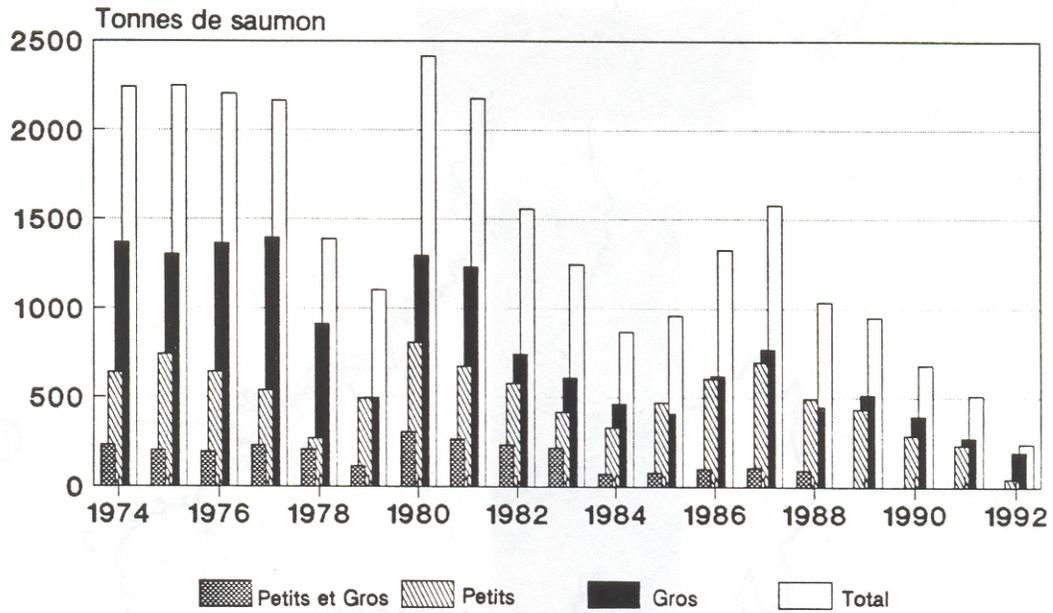


Figure 2. Carte de l'est du Canada indiquant les zones de pêche du saumon (ZPS).

## Récolte - Pêche commerciale



## Récolte - Pêche récréative

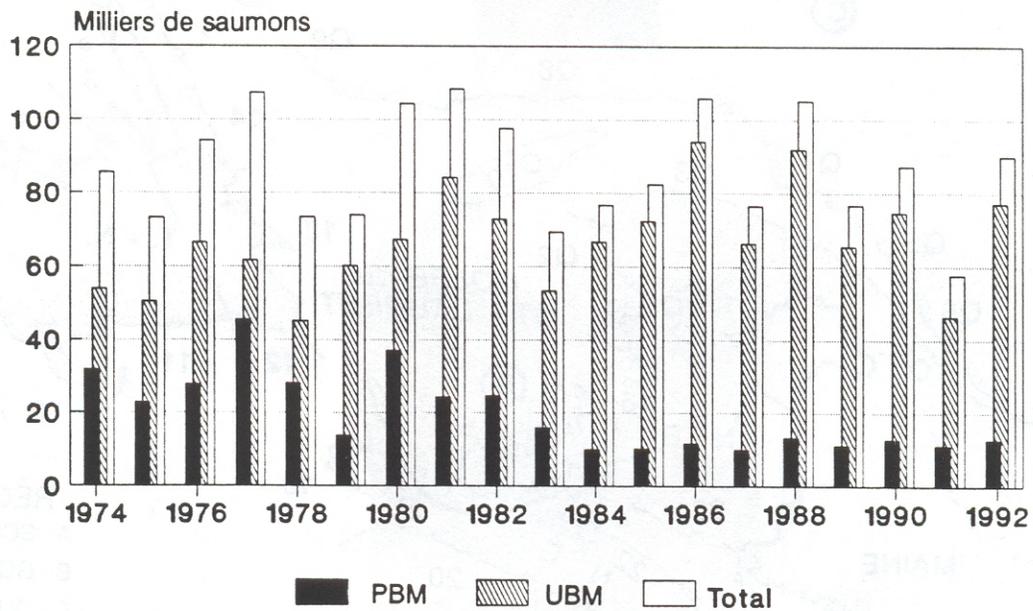


Figure 2. Captures canadiennes de saumon de l'Atlantique, 1974-1992.